



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

INAO

Question écrite n° 64154

Texte de la question

M Guy Lengagne appelle l'attention de M le ministre de l'agriculture et du développement rural sur la situation de l'Institut national des appellations d'origine. Par une loi du 2 juillet 1990, cet organisme a vu ses compétences étendues à tous les produits agricoles et agro-alimentaires alors qu'il avait jusqu'alors pour seule mission la protection des appellations d'origine viticole et le contrôle de leurs conditions de production. Il lui demande quels moyens supplémentaires il entend lui accorder pour faire face à l'ensemble de ses missions.

Texte de la réponse

Reponse. - La loi du 2 juillet 1990 a élargi le champ des compétences de l'Institut national des appellations d'origine (INAO) qui, pour y faire face, a bénéficié depuis d'une augmentation sensible de son budget de fonctionnement. L'ajustement des moyens de l'INAO à ses nouvelles missions constitue en effet une haute priorité liée à l'importance de la valorisation des produits d'appellation d'origine dans le contexte difficile que connaît l'agriculture. Les budgets 1991 et 1992 ont ainsi permis de renforcer les effectifs de l'institut, grâce à la création de quarante-deux postes nouveaux et à la transformation de six postes existants. Pour 1993, le projet de budget prévoyait initialement la création de quatre postes nouveaux. La nécessité d'accentuer cet effort a été largement évoquée à l'occasion de la discussion budgétaire à l'Assemblée nationale. Le ministère de l'agriculture et du développement rural a donc décidé, répondant ainsi à la préoccupation de l'honorable parlementaire, d'augmenter la subvention d'exploitation de l'institut de quatre millions de francs, ce qui autorisera notamment quatre créations de postes supplémentaires et six transformations de postes de secrétaire en rédacteur-secrétaire. Ces mesures supplémentaires permettront à l'INAO de mieux répondre à ses missions nouvelles et cette démarche sera poursuivie lors des prochains exercices budgétaires.

Données clés

Auteur : [M. Lengagne Guy](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64154

Rubrique : Vin et viticulture

Ministère interrogé : agriculture et développement rural

Ministère attributaire : agriculture et développement rural

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 novembre 1992, page 5159